



# CONVOCATION CENTRE DE PERFECTIONNEMENT FEMININ

**Département Technique  
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT U14-U15 FEMININES  
Samedi 20 et Dimanche 21 Décembre à Sussargues**

*(Merci de confirmer au plus vite la présence de vos joueuses sélectionnées pour ce centre de perfectionnement féminin : [yvincent@herault.fff.fr](mailto:yvincent@herault.fff.fr)*

Madame, Monsieur, président(e), secrétaire, éducateur(trice) responsable des féminines de votre club, veuillez trouver cette convocation officielle pour la participation de vos joueuses sélectionnées dans les différentes catégories qui aura lieu les :

**Samedi 20 et Dimanche 21 Décembre à Sussargues de 10h00 à 17h00**

**Adresse du stade : Stade Jules Rimet, Route de Montpellier, 34160 Sussargues**

**Programme du centre de perfectionnement sur 2 jours :**

Horaires	SAMEDI 20/12	Horaires	DIMANCHE 21/12
9h00	Arrivée Staff + installation des séances	9h00	Arrivée Staff + installation des séances
9h45-10h00	Arrivée des joueuses	10h00	Arrivée des joueuses
10h00-10h15 10h15-10h30 10h30-10h40	Réunion U14F-U15F (CLUB HOUSE) Réunion U12F-U13F Réunion Parents	10h10-10h30	Vestiaires (séance photo indiv)
10h30-10h45	Vestiaires + répartition terrains	10h30-11h30	Séance
10h45-12h15	Séance	12h30-13h30	Repas
12h30-13h30	Repas	13h45-14h30	Repas
13h45-14h30	3 ateliers	14h00	Match U12 F – U12 G Match U13 F – U12 G Match U14 F – U13 G
14h45-16h15	Séance	16h00	Match U15 F – U13 G
16h30	Clôture journée	17h30	Clôture CPF

**Les repas du midi seront des repas « tirés du sac ». Chaque joueuse ramène son repas (possibilité de faire réchauffer dans le club house du club).**

**Chaque catégorie aura à sa disposition un vestiaire. Prévoir des vêtements chauds entre les séances ou une seconde tenue d'entraînement.**

**Si les joueuses partent du stade pour le repas du midi, elles doivent être accompagnées par un adulte qui sera responsable d'elles le temps de leur absence et devront avertir Yoann le responsable.**

**Il est important de rappeler les rôles des parents ou éducateurs sur cet évènement : interdiction de filmer / encourager sans donner d'indications ou de consignes / critiques envers les joueuses strictement interdites**

Yoann VINCENT – CTD DAP – 07.57.84.25.12 – [yvincent@herault.fff.fr](mailto:yvincent@herault.fff.fr) – [herault.fff.fr](http://herault.fff.fr)